



1000 Pages couleur gratuites*
Imprimante laser couleur
Phaser™ 6125

Offre ponctuelle :
un jeu supplémentaire
de toners couleur gratuits.
*1000 pages à 5 % de couverture

[comparer les prix en ligne](#)

[en savoir plus](#)



La mère de Rudy : "Mon fils n'est pas un voyou"

LEMONDE.FR | 25.06.08 | 16h17 • Mis à jour le 25.06.08 | 16h21

Quatre jours après que Rudy, un jeune juif, a été roué de coups dans le 19^e arrondissement de Paris, samedi 21 juin, sa mère, Corinne H., a souhaité s'exprimer devant quatre médias, dont *Le Monde*. Indignée par *"tout ce qu'elle entend sur Rudy"*, elle réfute l'appartenance de son fils à une bande qui se serait affrontée avec un groupe de jeunes Noirs. Voici sa version des faits.



En savoir plus
www.cwtvoyages.fr

Le monde vous tend la main.

La santé de Rudy : "Rudy va beaucoup mieux. Physiquement, il a des hématomes sur tout le corps, les bras, le visage. Il a des points de suture sur le crâne et souffre beaucoup de douleurs à la tête. Il est faible mais les médecins disent qu'il va

s'en sortir. Il ne se souvient de rien, absolument de rien. Il dit : 'j'ai rêvé ?' Il voit les hématomes sur son bras et demande : 'qu'est-ce que c'est ?' Il n'a pas encore vu son visage."

L'agression : "Samedi, il est parti de la maison à 16 heures. A 22 h 30, il n'était pas rentré. J'étais très inquiète, j'ai donc décidé d'aller à sa rencontre à pied [*depuis Pantin où la famille réside*]. J'ai interrogé ses amis, je suis allée au commissariat du 19^e arrondissement. On m'a dit : 'non madame, il n'y a rien'. J'ai téléphoné au SAMU. Là, on m'a dit qu'il y avait un jeune sous X dans le coma qui était arrivé à Sainte-Anne et avait été transporté à l'hôpital Cochin. Je me suis dit, ce n'est pas lui, c'est la fête de la musique ce soir, il y a beaucoup de monde... A minuit je suis allée à Cochin et quand je suis entrée j'ai vu mon fils. Et là, effondrement total. Ensuite, la police m'a téléphoné pour porter plainte. Je voulais récupérer la kippa de Rudy, on m'a dit non."

Les bandes : "Rudy allait à la synagogue, j'en suis certaine. 19 h 30, moment où il était agressé, c'est l'heure de l'office. Pour moi, il était seul. On ne l'aurait pas laissé tout seul, les autres ne l'auraient pas abandonné comme ça.

Mon fils n'est pas un voyou. Je suis conseillère d'éducation dans un lycée, je travaille avec des jeunes. Je lui ai inculqué des règles de valeur. Il a des amis de toutes les religions, de toutes les races. Dire que mon fils faisait partie d'un groupe extrémiste, le Betar, pas du tout ! C'est un jeune de 17 ans qui veut grandir, qui veut sortir, et qui a beaucoup d'amis."

Antisémitisme : "Je suis au courant qu'aux Buttes-Chaumont, il y a des bagarres, mais je croyais que c'était des petits accidents. Jamais Rudy ne m'a parlé de grandes bagarres. Des insultes antisémites, oui, mais rien de bien grave. Sinon je ne laisse pas mon fils... C'est un quartier agréable.

Il est resté tout l'après-midi avec des copines dans le parc. A 19 h 30, il est passé au mauvais moment. Il n'avait rien sur lui, pas de papiers d'identité, pas de clé, pas de téléphone portable, rien du tout sauf un t-shirt, un jean et une kippa.

J'attends de la justice qu'elle arrête ceux qui lui ont sauté dessus, qui ont donné des coups de bâton et qui ont voulu le tuer. Oui, on a voulu tuer mon fils. Et je remercie le monsieur qui a dispersé le groupe."

Le contrôle judiciaire [en décembre 2007, Rudy avait été interpellé par la police puis mis en examen pour violence en réunion avec arme par destination, un casque de scooter dont il s'était servi dans une bagarre] :

"Il est sous surveillance judiciaire. Il était allé place Itzrak Rabin, dans le 12^e arrondissement, pour l'allumage de bougies lors d'une cérémonie pour la libération de soldats israéliens [*prisonniers du Hamas*] ; il m'avait d'ailleurs demandé la permission. Il y a eu une bagarre. C'était un accident et cela n'a rien à voir avec son agression. Ça le tracasse cette histoire.

Il a été traumatisé par les contrôles, chaque fois que l'on partait en vacances, son éducateur, tout le dispositif mis en place. Il part le 2 juillet en Israël dans le cadre du volontariat civil, il veut être tranquille. Il n'allait pas se mettre dans une bande.

Rudy n'est pas militant, il est tolérant. Ses amis de Pantin, tout le monde l'aime. Il ne peut pas faire partie d'un mouvement sioniste, extrémiste. On a beaucoup voyagé. Je ne vais pas l'emmener en Tunisie s'il fait partie du Betar !"

Propos recueillis par Isabelle Mandraud

Cinq mineurs placés sous statut de témoins assistés

Cinq mineurs, âgés de 14 à 17 ans, qui avaient été placés en garde à vue après des affrontements au cours desquels un adolescent de confession juive, Rudy H., avait été grièvement blessé samedi 21 juin à Paris, ont été placés dans la nuit de mardi à mercredi sous le statut de témoins assistés par la juge Géraldine Rigolot.

Le parquet demandait leur mise en examen et leur placement en détention provisoire pour violences volontaires en réunion, aggravées par le caractère antisémite de l'agression et le port d'arme.

Le statut de témoin assisté signifie que la magistrate considère ne pas disposer de suffisamment d'éléments pour leur imputer l'infraction. Ce statut leur donne, ainsi qu'à leur avocat, accès au dossier d'instruction.